

POSITION DU RÉSEAU ACTION CLIMAT

Montreuil, le 5 février 2021

MOINS ET MIEUX : UN ÉLEVAGE ET UNE CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX RESPECTUEUX DE LA PLANÈTE

Résumé :

Pour atteindre nos objectifs climatiques, il faut diminuer de plus de 50 % la production et la consommation de produits animaux d'ici à 2050 en France, et de plus de 20 % d'ici à 2030. Cette diminution doit se faire prioritairement sur les produits animaux issus des élevages industriels (élevages intensifs), impliquant notamment une forte concentration d'animaux, une dépendance aux importations pour leur alimentation et peu voire pas d'accès à l'extérieur. Parallèlement les modèles d'élevages les plus durables doivent être développés, c'est-à-dire les élevages à la fois extensifs, économes et autonomes en ressources, notamment pour l'alimentation animale. Cette mutation de l'élevage doit se faire dans le cadre d'une déspecialisation des régions agricoles françaises en veillant à désintensifier les régions d'élevage industriel et à redynamiser l'élevage dans les régions de grandes cultures. Cette mutation doit également se traduire par une diminution de la production destinée à l'export pour privilégier l'approvisionnement du marché national. Dans le même temps, l'évolution des habitudes alimentaires doit aller vers moins de produits animaux, mais des produits plus sains et durables, ainsi que plus de produits végétaux issus de modèles agricoles durables et territorialisés, de préférence bruts ou faiblement transformés. Enfin, il est incontournable que cette évolution soit accessible à tous et de manière non discriminante.

Ceci est la position du Réseau Action Climat et de ses associations membres sur la mutation de l'élevage et l'évolution alimentaire.

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



INTRODUCTION

L'objectif de lutte contre le dérèglement climatique, entériné par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) adoptée en 2020¹, est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Résultat d'un partage de l'effort entre les différents secteurs, la SNBC inclut l'objectif sectoriel de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole (c'est-à-dire, pour être exact, de diminuer de 46 % les émissions du secteur agricole français d'ici 2050, et de 19 % d'ici 2030).

Pour atteindre ces objectifs, différents leviers doivent être actionnés sur l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire. Les premiers concernent l'accompagnement des éleveurs dans la transition de leur système de production associé à une diminution globale du cheptel : recherche d'autonomie pour l'alimentation des animaux, maintien et développement des haies, prairies permanentes et arbres isolés, forte diminution de l'utilisation des engrais azotés de synthèse, etc. Les deuxièmes concernent l'accompagnement de l'évolution des habitudes alimentaires, incluant la diminution de la consommation de produits animaux², la consommation de produits de meilleure qualité pour la santé et l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour l'ensemble des Français, sans discrimination vis-à-vis de leur niveau de revenu. La SNBC indique justement que la diminution de la consommation de produits animaux est un des leviers essentiels pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre importées liées à la consommation des Français. C'est également, entre autres, l'avis de 11 000 scientifiques étayé dans un article de janvier 2020³ et d'un rapport d'information du Sénat de mai 2020⁴ où la végétalisation de l'alimentation est un des deux axes identifiés comme souhaitable pour des raisons sanitaires et écologiques.

Le secteur de l'élevage traverse des crises successives depuis plusieurs années. On constate une diminution du cheptel et de la demande de produits carnés depuis une vingtaine d'années⁵. Mais cette baisse est subie par les éleveurs qui vivent une réalité économique et sociale très dure. Or, cette tendance peut se retourner en faveur des éleveurs si elle est accompagnée par les bonnes politiques publiques, en soutenant une production essentiellement tournée vers une viande de qualité. C'est le **"Moins et Mieux"** : sortir des élevages industriels, générateurs de pollutions locales et d'importation de soja, et soutenir les élevages durables, résilients face aux crises économiques et climatiques et intensifs en emplois. Se tourner vers des modes de production plus vertueux pour le climat et la biodiversité doit aller de pair avec des élevages intensifs en emplois, à l'opposé de l'agrandissement continu et destructeur des petites et moyennes fermes.

¹ Stratégie nationale bas carbone, avril 2020, www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc

² C'est-à-dire tous les types de viande (viande rouge, volailles, etc.), les produits laitiers (lait, fromages, yaourts...) et les œufs.

³ *BioScience*, Volume 70, Issue 1, January 2020, Pages 8–12, <https://doi.org/10.1093/biosci/biz088>

⁴ "Vers une alimentation durable : un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France", mai 2020, www.senat.fr/rap/r19-476/r19-476.html

⁵ Cette baisse concerne en particulier les viandes bovines et porcines (de respectivement 14,1 et 14,7 % entre 1998 et 2018), tandis que la consommation de volaille a connu une hausse de 22,7% entre 1998 et 2018 (Source : FranceAgriMer, 2018, La consommation des produits carnés en 2018). CREDOC, 2018, www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande

La présente position a pour but de détailler en quoi la position du “moins et mieux” (diminution d’au moins 50 % de la production et de la consommation de produits animaux, prioritairement issus d’une production industrielle) contribuera à atteindre l’objectif climatique fixé par la SNBC.

CONSTAT : UNE CRISE ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE SANS PRÉCÉDENT

Dans le monde, l’élevage industriel contribue fortement à la crise écologique

Au niveau mondial, l’agriculture représente 23 % des émissions de gaz à effet de serre⁶, l’élevage représentant 70 % de ces émissions⁷ (ce chiffre ne prenant pas en compte les émissions liées aux cultures consacrées à l’alimentation animale). La production de viande, de produits laitiers, d’œufs et de poissons d’élevage mobilise autour de 83 % des terres arables dans le monde (mais fournit seulement 37 % de nos protéines et 18 % de nos calories)⁸. L’agriculture constitue par ailleurs la principale cause de la déforestation : elle est responsable de 73 % de la déforestation en zone tropicale entre 2000 et 2010⁹. Et parmi les activités agricoles, l’élevage est la plus impactante, comme c’est le cas au Brésil où la création de zones de pâturage pour les ruminants est responsable de 80 % de la déforestation de la forêt amazonienne¹⁰. La déforestation, ainsi que la conversion d’écosystèmes naturels, est en outre aggravée par la production de l’alimentation animale. En effet, le soja ingéré par les animaux d’élevage en France est en grande majorité importé du Brésil, d’où proviennent 61 % des 3,5 millions de tonnes importées en France en 2017¹¹. Or, 73 % du soja importé comporte des risques de contribution à la déforestation¹².

Enfin, le développement des zoonoses¹³ serait lié en particulier au déclin dramatique de la biodiversité - déclin dont l’expansion de l’agriculture et de l’élevage constitue la première

⁶ IPCC Special Report on Climate Change and Land (SRCCL), Summary for Policy Makers, 8 August 2019. www.ipcc.ch/srccl/.

⁷ Greenpeace European Unit, 2020, Farming for Failure. www.greenpeace.org/static/planet4-eu-unit-stateless/2020/09/20200922-Greenpeace-report-Farming-for-Failure.pdf

⁸ J. Poore & T. Nemecek, « Reducing food environmental impacts through producers and consumers », in Science, 1er juin 2018, vol. 360, n° 6392, pp. 987-992. <https://bit.ly/2J2HhDu>

⁹ Hosonuma Noriko et al., 2012, An assessment of deforestation and forest degradation drivers in developing countries, *Environmental Research Letters*, Volume 7, Number 4. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/7/4/044009>

¹⁰ Greenpeace, 2009, Le massacre de l’Amazonie. www.greenpeace.fr/massacre-de-lamazonie/

¹¹ Comtrade, 2017, repris dans : Greenpeace France, 2019, Mordue de Viande. L’Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja, p.21. URL : www.greenpeace.fr/mordue-de-viande-leurope-alimente-la-crise-climatique-par-son-addiction-au-soja/

¹² WWF, 2017, Déforestation importée : Arrêtons de scier la branche. www.wwf.fr/vous-informer/actualites/deforestation-importee

¹³ Les zoonoses, ou infections zoonotiques, sont des maladies ou infections qui se transmettent des animaux vertébrés à l’homme, et vice versa. <https://agriculture.gouv.fr/les-zoonoses-ces-maladies-transmissibles-entre-lhomme-et-lanimal>

cause au niveau mondial¹⁴. Sur un recensement de 335 événements liés à des maladies infectieuses émergentes entre 1940 et 2004, plus de 60 % sont en lien avec des zoonoses¹⁵.

En France : l'élevage à l'origine d'importantes émissions de gaz à effet de serre

En France le secteur agricole représente 18,5%¹⁶ des émissions nationales (correspondant à l'addition des émissions de l'ensemble des exploitations agricoles françaises). En ajoutant les émissions indirectes émises sur le sol français (fabrication des engrais azotés, autres intrants, fabrication des bâtiments, etc.), cela représente 25 %¹⁷ des émissions territoriales françaises. En revanche, ce chiffre n'inclut pas les gaz à effet de serre importés comme ceux liés à l'alimentation animale ou aux engrais azotés, qui représentent les deux premiers postes d'importation d'émissions de gaz à effet de serre pour le secteur agricole¹⁸. Les émissions liées à la production animale en représentent plus de la moitié, principalement du fait de la fermentation entérique, de la gestion des déjections animales et de la production de cultures très conséquentes pour les nourrir.

La viande et le lait mobilisent plus de 80 % de la surface agricole utile nécessaire à produire l'alimentation des français. Ce chiffre englobe la totalité des prairies et des cultures fourragères mais également la majorité de la surface dédiée aux céréales et des co-produits et sous-produits des filières oléagineuses, qui entrent dans les rations alimentaires des animaux¹⁹.

Les tendances actuelles montrent que le cheptel baisse en France. Si ces dernières participent à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, la diminution du nombre d'éleveurs, quant à elle, est une des conséquences de l'industrialisation accrue de l'élevage qui, par l'agrandissement et la concentration des élevages, détruit les petites fermes. En effet, la baisse actuelle du cheptel se fait au détriment du nombre d'éleveurs et éleveuses (les fermes les plus petites disparaissent au profit des plus grandes), de leur revenu (l'industrialisation croissante de l'élevage tire les prix vers le bas) et de leur stabilité (l'endettement et l'agrandissement des fermes accroît leur dépendance vis-à-vis des cours mondiaux et des crises climatiques).

¹⁴ Voir IPBES, 2020, "Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère", Communiqué de presse. URL : <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr> ; et B. J. McMahon, S. Morand, J. S. Gray (2018) Ecosystem change and zoonoses in the Anthropocene. *Zoonoses Public Health*. 65 : 755–765. <https://doi.org/10.1111/zph.12489>

¹⁵ Kate E. Jones, Nikkita G. Patel, Marc A. Levy, Adam Storeygard, Deborah Balk, John L. Gittleman, Peter Daszak, "Global trends in emerging infectious diseases", *Nature*, vol. 451, pp. 990-993 (2008). <https://www.nature.com/articles/nature06536>

¹⁶ CITEPA 2020 sur des chiffres 2017, en CO2 équivalent, périmètre kyoto.

¹⁷ Soit 118 MteCO2. BARBIER C., COUTURIER C., POUROUCHOTTAMIN P., CAYLA J-M, SYLVESTRE M., PHARABOD I., 2019. L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, Club Ingénierie Prospective Énergie et Environnement, Paris, IDDRI, 24p, page 11.

¹⁸ Réseau Action Climat, 2015, *Quantification des émissions de gaz à effet de serre contenues dans les produits importés et exportés des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire*

¹⁹ BARBIER C., COUTURIER C., POUROUCHOTTAMIN P., CAYLA J-M, SYLVESTRE M., PHARABOD I., 2019. L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, Club Ingénierie Prospective Énergie et Environnement, Paris, IDDRI, 24p, page 10.

La viande et les produits animaux prépondérants dans l’empreinte alimentaire des Français

L’alimentation représente 24 % de l’empreinte carbone des ménages français. Cette empreinte est dominée par la phase de production agricole qui en représentent 67 %²⁰. Les émissions de cette phase de production agricole proviennent à 85 % de la consommation et de la production de viande et de produits laitiers (ces émissions résultent des fermentations entériques, des déjections d’élevage et des cultures consacrées à l’alimentation animale).

On observe depuis une vingtaine d’années une baisse de la consommation de viande par personne et par an au sein de la population française²¹. En 2018, le CREDOC notait une diminution de 12 % en moyenne de la consommation de produits carnés au sein de la population française entre 2007 et 2016. Les statistiques Agreste de 2019 confirment cette évolution, en signalant toutefois une stabilisation de la consommation de viande depuis 2014²².

Cette stabilisation est le produit de deux tendances distinctes. D’une part, les achats de viande des ménages ont affiché en 2019 une baisse pour la 5^{ème} année consécutive²³. Mais on observe d’autre part une hausse de la consommation de viande hors-domicile, aussi bien en restauration collective qu’en restauration commerciale. Grâce notamment à sa forte présence sur le marché des fast-food, la viande de bœuf, qui enregistre le déclin le plus important dans la consommation à domicile, est la viande la plus consommée en restauration hors-domicile (elle représente en volume 32 % des commandes)²⁴.

Cela étant dit, il semble que la baisse globale de la consommation de viande observée entre 2007 et 2016 touche tous les milieux sociaux mais est particulièrement importante chez les catégories socio-professionnelles supérieures (cadres et professions libérales) dont la consommation a chuté de 19 % sur la période et qui sont les plus petits consommateurs de produits carnés²⁵. Elle touche en revanche moins les plus jeunes : les 18-24 ans sont les plus gros mangeurs de viande aussi bien en volume qu’en fréquence, et constituent le principal moteur de la hausse de la consommation de viande dans les produits transformés²⁶.

²⁰ BARBIER C., COUTURIER C., POUROUCHOTTAMIN P., CAYLA J-M, SYLVESTRE M., PHARABOD I., 2019. L’empreinte énergétique et carbone de l’alimentation en France, Club Ingénierie Prospective Énergie et Environnement, Paris, IDDRI, 24p

²¹ Cette baisse concerne en particulier les viandes bovines et porcines (de respectivement 14,1 et 14,7 % entre 1998 et 2018), tandis que la consommation de volaille a connu une hausse de 22,7% entre 1998 et 2018 (Source : FranceAgriMer, 2018, La consommation des produits carnés en 2018).

²² Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation. (2020). « En France, la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018 », Agreste Primeur n°4, juin 2020. <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2004/Primeur%202020-4%20ConsoViande.pdf>

²³ Agreste, 2020, La consommation de viande en France en 2019, juin, n°359.

²⁴ Agreste, 2020, La consommation de viande en France en 2019, juin, n°359.

²⁵ CREDOC, 2018, Les nouvelles générations transforment la consommation de viande, www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande

²⁶ CREDOC, 2018, Les nouvelles générations transforment la consommation de viande, www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande. On observe ainsi une hausse des achats de “produits élaborés” qui représentaient 21,5 % des achats de produits carnés des ménages en 2018 contre 18,7 % en 2013 (Source : de FranceAgriMer, 2019, La consommation des produits carnés en 2018.)

Il est donc important de mettre en place des politiques publiques bien pensées pour que cette double baisse (de la production et de la consommation) se fasse dans de bonnes conditions, au profit non seulement du climat mais aussi des éleveurs et de l'ensemble des consommateurs.

“ MOINS ...

De plus en plus d'acteurs (autorités sanitaires, scientifiques, ONGs, etc.) s'accordent à dire qu'il est urgent de diminuer fortement la production et la consommation de produits animaux à travers le monde pour enrayer la crise climatique, mais aussi pour lutter contre la déforestation et le déclin de la biodiversité. Il apparaît plus précisément qu'une diminution d'au moins 50 % de la production et de la consommation au niveau mondial serait indispensable pour atteindre les objectifs internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre²⁷. Cela induit que la diminution dans les pays occidentaux, et *a fortiori* en France, devrait être plus importante encore.

En l'état actuel des connaissances, le Réseau Action Climat estime donc qu'il est nécessaire de :

- **réduire d'au moins la moitié à la fois le cheptel français et la consommation de produits animaux par les Français.es d'ici à 2050,**
- **et de diminuer de plus de 20 % à la fois le cheptel français et la consommation de produits animaux par les Français.es d'ici à 2030.**

(Par rapport aux niveaux de 2020)

Cette diminution du cheptel doit prioritairement concerner les productions industrielles (telles que décrites dans la partie 3 ci-dessous) en raison de leurs multiples impacts négatifs économiques et sociaux ainsi que sur l'environnement, le bien-être animal et la santé publique. Elle doit également se faire dans le cadre d'une **déspécialisation des régions agricoles françaises en veillant prioritairement à désintensifier les régions où l'élevage est le plus concentré**. C'est le cas en particulier de la Bretagne, dont les pollutions locales, notamment aux nitrates, liées à l'élevage intensif, entraînent d'immenses dégâts et dépenses publiques. En revanche, cet objectif de diminution ne devra pas concerner les régions d'élevage extensif comme certaines zones de montagne dont le modèle d'élevage peut au contraire avoir des effets positifs sur la biodiversité et l'entretien des paysages.

²⁷ Voir par exemple Willett, W. et al., 2019, "Food in the Anthropocene: the EAT–Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems", The Lancet 393. URL : [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)31788-4/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)31788-4/fulltext) (Synthèse du rapport en français : [https://eafforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet Commission Summary Report French.pdf](https://eafforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet_Commission_Summary_Report_French.pdf)) ; Greenpeace France, 2018, "Moins mais mieux" : moins de viande et de produits laitiers pour une planète en bonne santé, URL : www.greenpeace.fr/mieux-de-viande-de-produits-laitiers-planete-bonne-sante/ ; WWF France, 2019, Pulse fiction : Pour une transition agricole et alimentaire durable, URL : www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-12/20201201_Rapport_Pulse-Fiction_WWF.pdf "il faut une réduction de plus de 50%" (consommation) de la viande rouge au niveau monde" ; Solagro, 2016, Afterres2050, URL : https://afterres2050.solagro.org/wp-content/uploads/2015/11/Solagro_afterres2050-v2-web.pdf.

... ET MIEUX “

“Mieux” côté élevage : Mutation de l'élevage

Associé à ce facteur 2 d'ici 2050, **l'élevage français doit opérer une transformation en profondeur vers les modèles les plus vertueux sur le plan environnemental, socio-économique et du bien-être des humains et des animaux. Nous avons donc besoin à la fois d'une sortie des modèles les plus nocifs et d'un développement des formes d'élevage les plus durables, ainsi que d'un accompagnement des transitions entre ces deux modèles.**

Sortir des élevages industriels :

Les modèles d'élevages dont il faut sortir le plus rapidement possible, en particulier via la réorientation des aides publiques, correspondent aux modèles les plus industrialisés et intensifs :

- Les élevages ayant les plus fortes densités d'animaux, en se basant en particulier sur le taux de chargement (nombre de bête par hectare), le taux dépendant du contexte territorial ;
- Les élevages les plus gros en termes de nombre d'animaux de l'atelier élevage, notamment ceux faisant l'objet d'une inscription ICPE soumise à autorisation (il s'agit du niveau correspondant aux plus gros élevages : 2000 emplacements pour les porcs de production de plus de 30kg, 40 000 emplacements pour les volailles, etc.) ;
- Les élevages dont l'alimentation provient en partie d'importations, et en particulier du soja issu de zones qui ont dû être déforestées ou dégradées pour le produire ;
- Pour les ruminants et les granivores, les élevages ayant insuffisamment accès à l'extérieur. Pour les ruminants, les troupeaux ayant peu accès à une zone de pâturage sur l'année.

Développer les élevages durables :

Les modèles d'élevage dont il faut soutenir le plus rapidement possible le développement, en particulier via la réorientation des aides publiques, correspondent aux modèles d'élevage les plus durables, de plus petite taille et davantage extensifs :

- les élevages dont l'alimentation des animaux est la plus autonome et économe : des ruminants au maximum à l'herbe et valorisant des prairies naturelles permanentes et ayant un maximum de rations journalières de pâturage, des granivores nourris par une production sur la ferme ou sur le territoire (le périmètre envisageable dépend du contexte territorial).
- Les élevages ayant une faible densité, en se basant en particulier sur le taux de chargement (le taux dépend du contexte territorial).
- Les élevages dont les animaux ont le plus possible accès à l'extérieur, et au minimum un accès à un parcours pour les granivores et un accès à une zone de pâturage pendant les périodes de pousse pour les ruminants.

Outre les gains en termes de gaz à effet de serre liés à la baisse du cheptel, du point de vue du climat, ces élevages plus durables ont une bien meilleure capacité de stockage du carbone

par les haies et les prairies permanentes et une moindre dépendance aux importations de tourteaux de soja et d'engrais azotés de synthèse, les deux premiers postes d'importation de gaz à effet de serre pour le secteur agricole français²⁸. En outre, une étude de 2020 menée par le Réseau CIVAM montre qu'un système laitier herbager durable émet 5 fois moins de gaz à effet de serre pour autant de rémunération du travail²⁹. Et lorsque les élevages de ruminants incluent des races mixtes, c'est-à-dire ayant une production plutôt bonne à la fois en lait et en viande, correspondant le plus souvent à des races rustiques, ils sont plus adaptés aux territoires et résilients face aux aléas climatiques. Ce choix permet de diversifier les revenus (lait et viande) et d'optimiser l'utilisation de la ressource en herbe. Le scénario Afterres2050, qui permet d'atteindre une division par 2 des émissions agricoles françaises d'ici 2050, inclut dans ses projections une forte proportion de races mixtes³⁰.

“Mieux” côté territoires : Déspecialisation des territoires et rééquilibrage de la balance commerciale

Cette mutation des modèles d'élevage vers plus de durabilité doit prendre en compte l'importance, à l'échelle de la France, de la spécialisation agricole des territoires. Celle-ci s'observe particulièrement en Bretagne et dans les Hauts-de-France, où l'élevage intensif a conduit à une pollution importante des sols par les nitrates contribuant à la formation d'algues vertes toxiques sur les côtes. Il en va de même en Beauce et en Ile-de-France, deux régions dont la spécialisation dans la culture des céréales est à l'origine d'une perte importante de la fertilité des sols et d'une forte dépendance aux intrants de synthèse.

La diminution du cheptel associée à la mutation vers des modèles plus durables devra prioritairement se faire dans les régions très intensives en animaux d'élevage. Dans le même temps, il faudra encourager le retour de l'élevage dans les grandes régions céréalières. Il est important d'encourager la mixité entre élevage et cultures à l'échelle des territoires (notamment via la polyculture-élevage), en particulier pour des raisons agronomiques de fertilisation des sols (bouclage des cycles biogéochimiques).

Par ailleurs, à l'échelle de la France, une diminution d'au moins 50 % du cheptel ne poserait pas de problème de fertilisation des sols. Outre le fait que certaines régions sont aujourd'hui excédentaires en lisiers, le retour de l'élevage dans les régions céréalières et l'augmentation de la part de légumineuses dans les rotations apporteront les éléments azotés nécessaires. C'est en particulier ce que montre le scénario Afterres2050 qui, alors qu'il prévoit une division par deux du cheptel en 2050, les apports d'engrais minéraux sont divisés par 2,6 tandis que l'azote apporté par la fixation symbiotique des légumineuses est multiplié par 4, ce qui permet un bouclage de l'azote³¹.

²⁸ Réseau Action Climat, 2015, *Quantification des émissions de gaz à effet de serre contenues dans les produits importés et exportés des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire*

²⁹ Réseau CIVAM, 2020, Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers, www.civam.org/ressources/type-de-document/etudes/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-2020/

³⁰ Solagro, 2016, *Afterres2050*, page 50, URL : https://afterres2050.solagro.org/wp-content/uploads/2015/11/Solagro_afterres2050-v2-web.pdf

³¹ Solagro, 2016, *Afterres2050*, page 60, URL : https://afterres2050.solagro.org/wp-content/uploads/2015/11/Solagro_afterres2050-v2-web.pdf

A l'échelle internationale, cette mutation de l'élevage doit également aller dans le sens d'une diminution de la production destinée à l'export, en général tournée vers l'entrée de gamme et générant peu de revenu aux éleveurs français, pour privilégier l'approvisionnement du marché national. Ainsi, les porcs sur caillebotis, les volailles en cage et le lait en poudre destinés à l'exportation devront laisser la place à des élevages plus petits de porcs en plein air et d'élevage laitier en bio, plus rémunérateurs. En outre, les volumes exportés dans certains pays déséquilibrent les marchés locaux. C'est le cas par exemple du lait en poudre exporté en Afrique de l'ouest, trop bon marché, qui concurrence les produits laitiers régionaux³².

Il n'est pas question ici de vouloir fermer hermétiquement les frontières commerciales françaises mais de rééquilibrer les échanges commerciaux internationaux. Les alcools et spiritueux, les fromages ou les blés resteront des produits en partie tournés vers l'exportation. Mais il est temps de mettre fin à des aberrations à la fois commerciales, environnementales et/ou liées au bien-être animal ou à la rémunération des éleveurs. C'est le cas par exemple des broutards³³, nés en France mais engraisés en Italie. D'autres voies sont possibles, en réintégrant l'activité d'engraissement à la ferme qui, si l'activité est menée de manière durable, permet de varier les revenus des éleveurs.

Cette réduction des exportations se fera parallèlement à une baisse des importations, favorisant ainsi le maintien d'un équilibre de la balance commerciale française. Cette baisse des importations pourra se faire grâce, justement, à la transition des modèles agricoles, en particulier de l'élevage tel que décrit dans cette fiche, dont la production serait davantage tournée vers la demande intérieure. La réduction de la consommation de produits animaux issus des élevages les plus industriels et intensifs devrait faire diminuer les importations, particulièrement importantes dans la restauration hors-domicile et dans les plats préparés contenant de la viande³⁴, en hausse ces dernières années. Si parallèlement les achats sont redirigés vers les produits issus d'élevages durables, et privilégient les productions françaises, cela contribuera à l'amélioration de la balance commerciale française. Pour ce faire, les politiques publiques devront veiller à ce que la tendance du "moins et mieux" se fasse bien au profit des éleveurs français.

“Mieux” côté consommation : Rééquilibrer les apports et améliorer la qualité des protéines animales et végétales

Parallèlement aux mutations de l'élevage sur le sol français, il est nécessaire d'accompagner l'évolution des pratiques de consommation alimentaire, en particulier des produits d'origine aussi bien animale que végétale.

³² CIRAD, 2019, www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2019/science/afrique-de-l-ouest-diversite-des-produits-laitiers-menacee

³³ Un broutard est un jeune bovin ou ovin de race à viande, qui se nourrit de lait maternel et d'herbe dans les pâturages jusqu'à son sevrage.

³⁴ La viande bovine qui est importée sur le territoire français est principalement destinée à la RHD, à 57 %, mais également à la fabrication de plats préparés industriels, à 19 %. (Données de l'étude de l'IDELE « Où va le bœuf ? » de 2020, reprises dans www.web-agri.fr/observatoire_marches/article/debouches-de-la-viande-francaise-et-import-de-vaches-et-genisses-laitieres-et-bovins-viande-1929-166269.html)

Cette transition alimentaire devra se décliner selon trois axes complémentaires, dans l'optique d'accompagner l'évolution des pratiques de production aux niveaux agricole et alimentaire :

- **La diminution de la consommation de produits animaux issus d'élevages industriels et l'orientation de la demande vers des produits issus d'élevages plus durables.**
- **L'augmentation des apports en protéines végétales dans la consommation humaine (légumineuses, fruits à coque, céréales complètes...), en privilégiant les produits végétaux issus de modèles agricoles durables et territorialisés.**
- **L'orientation de la consommation de produits d'origine animale comme végétale vers des produits bruts ou faiblement transformés, privilégiant le cas échéant des processus de transformation qui préservent la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments. Il importe à l'inverse de limiter au maximum les produits les plus transformés et sortir des produits ultra-transformés (classification NOVA 4).**

Il convient de préciser que pour faire évoluer la consommation, il est nécessaire d'agir à la fois sur la consommation des ménages et sur les pratiques d'approvisionnement de la restauration hors-domicile (restauration collective et commerciale), et ce d'autant plus que la consommation de viande est en progression lors des repas à l'extérieur et en baisse lors des repas pris à domicile³⁵.

Le rééquilibrage et l'amélioration de la qualité des apports en produits issus de l'élevage d'animaux et des cultures de céréales, de fruits à coques et de légumineuses permet de répondre aux besoins nutritionnels de façon durable. La baisse des apports en protéines animales est en effet compensée par la hausse des apports en protéines végétales. De même, associés aux fruits et aux légumes, les produits végétaux cités ci-dessus permettent de répondre aux besoins en micronutriments tels que le fer, le calcium et le zinc. Le fait que la consommation de produits animaux soit réduite et non abandonnée n'expose par ailleurs pas au risque de carence en vitamine B12, qui concerne les régimes végétaliens.

Le développement de sources de protéines alternatives (algues, insectes, viande cellulaire) ne sera pas nécessaire si le développement d'une production durable et territorialisée de légumes secs est bien soutenu par les pouvoirs publics. Les légumes secs (haricots secs, lentilles, fèves, pois chiches, pois cassés, etc.) constituent à ce jour la meilleure alternative protéique aux produits animaux, présentant de nombreux co-bénéfices liés à sa culture, par ailleurs riches en fibres et en fer et abordables financièrement. En outre, les impacts écologiques, sanitaires et socio-économiques des protéines alternatives ne sont dans l'état actuel des connaissances pas suffisamment documentés.

Il est indispensable que les évolutions de la consommation de produits animaux et végétaux ainsi décrites s'observent dans tous les segments de la population française, et pas uniquement chez les plus aisés, chez lesquels la tendance semble déjà à l'œuvre (voir plus

³⁵ Agreste, 2020, La consommation de viande en France en 2019, juin, n°359.

haut). L'accès de tous à des produits sains et durables, qu'ils soient animaux ou végétaux, doit ainsi être garanti à travers des mesures adéquates, non discriminantes, et pensées avec l'ensemble des structures concernées par les enjeux de précarité alimentaire et d'accès digne à l'alimentation. Tout devra être fait pour que le surcoût lié à la meilleure qualité de l'alimentation soit compensé par la baisse de la fréquence et de la quantité de la consommation de produits animaux et par le caractère bon marché des protéines végétales. L'évolution des régimes alimentaires devra aussi passer par un accompagnement des consommateurs, mais aussi des restaurateurs, pas toujours familiers avec les façons de cuisiner les sources de protéines végétales telles que les légumes secs.

LES CO-BÉNÉFICES DU “MOINS ET MIEUX”

La position “moins et mieux” de produits animaux s'impose d'autant plus qu'au-delà de sa nécessité sur le plan climatique, ses retombées seront, si elle est convenablement accompagnée par les politiques publiques, positives en termes de rémunération des agriculteurs et d'emploi dans le secteur agricole, de préservation de l'environnement, de santé publique et de respect du bien-être animal :

- En France, les produits animaux issus des élevages les plus industriels et intensifs sont souvent très exposés à la concurrence internationale. Les éleveurs concernés sont souvent démunis lors des négociations commerciales. Une montée en gamme de la production pourrait offrir aux éleveurs davantage de **revenus**. C'est le cas en particulier pour les élevages laitiers : une étude du Réseau CIVAM montre que les élevages herbagers durables sont plus résilients économiquement et socialement face aux crises et dégagent davantage de revenu pour les éleveurs³⁶. C'est aussi le cas de la diversification des cultures par l'intégration de légumineuses qui, en plus d'apporter des avantages agronomiques dans la conduite des cultures, fournissent un complément de revenus en général plus rémunérateur à l'hectare que les céréales et permettant d'être moins dépendant des cours mondiaux des engrais azotés et des céréales.
- Une mutation de l'élevage vers le “moins et mieux”, en rééquilibrant les importations et les exportations et en tournant la production de produits vers une demande française en évolution, améliorera la **balance commerciale** de la France.
- Une transition agroécologique ambitieuse, dans laquelle s'inscrivent les mutations de l'élevage vers davantage de durabilité, serait d'après plusieurs études³⁷ fortement génératrice d'**emplois non délocalisables**. Ces emplois seraient pourvus aussi bien

³⁶ Réseau CIVAM, 2020, Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers, www.civam.org/ressources/type-de-document/etudes/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-2020/ ; WWF/CIVAM, 2017, www.wwf.fr/vous-informer/actualites/une-etude-sur-la-filiere-lait-demonstre-que-les-exploitations-durables-sur-le-plan-environnemental

³⁷ Quirion, CIRED, 2016, <https://afterres2050.solagro.org/2016/02/afterres2050-un-solde-net-de-148-000-emplois/> ; Schiavo, IDDRI, 2020, www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/rapport/pour-une-transition-proteique-reussie-queles-mesures-prendre

dans la filière de l'élevage que dans celle des protéines végétales (dont les légumineuses), et ce d'autant plus qu'il s'agira de pourvoir aux besoins pour l'alimentation humaine mais aussi animale.

- La diminution du cheptel dans les élevages les plus industriels et intensifs permettra de limiter fortement la **pollution des milieux naturels** liée au rejet et à la prolifération des intrants chimiques et des déjections animales (pollution des nappes phréatiques, eutrophisation des milieux à l'image des algues vertes en Bretagne, etc.), et ainsi de réduire les dépenses publiques de dépollution. Dans le même élan, l'expansion des formes d'élevage durable (pâturages plus extensifs, haies et prairies naturelles permanentes, polyculture-élevage, etc.) participera à l'enrichissement de la biodiversité, à l'entretien des paysages, à la lutte contre l'érosion des sols et à la protection de la ressource en eau.
- La transition vers "moins et mieux" de produits animaux sera également bénéfique en termes de **santé publique**. En effet, la consommation excessive de produits animaux, qui plus est lorsqu'ils sont transformés et issus d'élevages industriels, favorise l'obésité, les maladies cardiovasculaires et certains cancers, comme le rappellent l'ANSES³⁸ et l'OMS³⁹. En outre, la littérature scientifique indique plus généralement qu'un régime moins riche en protéines animales et plus riche en protéines végétales est meilleur pour la santé⁴⁰, et que les produits issus d'élevages durables (dont élevages herbagers) sont plus riches en oméga-3 que ceux issus des élevages les plus industriels et intensifs⁴¹. Une telle transition des modes d'élevage et de consommation sera ainsi aussi de nature à alléger les dépenses publiques de santé, et à prévenir les risques sanitaires liés à l'élevage industriel : développement de l'antibiorésistance, épidémies voire pandémies liées aux zoonoses, etc.
- Enfin, les mutations des pratiques d'élevage et de consommation dans le sens du "moins et mieux" répondent aux **attentes fortes de la société civile et des citoyens** français en termes de respect du bien-être des animaux d'élevage, en privilégiant des formes d'élevage extensif à faible densité, au lieu des élevages industriels de porcs et de volailles, qui représentent aujourd'hui environ 95% et 75% à 80% de leurs secteurs respectifs. Accompagner le développement d'un élevage durable sur le sol français permettra de répondre à l'attente du "bien-manger" intégrant la protection de l'environnement, le respect du bien-être animal, la qualité nutritionnelle, etc., grandissante au sein de la population française.

³⁸ ANSES, 2015, Viandes rouges, viandes transformées et cancers : point sur la nouvelle classification du CIRC. www.anses.fr/fr/content/viandes-rouges-viandes-transform%C3%A9es-et-cancers-point-sur-la-nouvelle-classification-du-circ

³⁹ OMS, 2015, Cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée, Octobre 2015. www.who.int/features/qa/cancer-red-meat/fr/

⁴⁰ Melina V. et al, 2016. Position of the Academy of Nutrition and Dietetics: Vegetarian Diets. J Acad Nutr Diet. 2016 Dec;116(12):1970-1980.

⁴¹ Ponnampalam EN, Mann NJ, Sinclair AJ. Effect of feeding systems on omega-3 fatty acids, conjugated linoleic acid and trans fatty acids in Australian beef cuts: potential impact on human health. Asia Pac J Clin Nutr. 2006;15(1):21-9. PMID: 16500874.

MOINS ET MIEUX, UNE POSITION AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA RÉSILIENCE DU MODÈLE D'ÉLEVAGE FRANÇAIS

Dans une situation post-COVID, crise pendant laquelle notre dépendance à un marché alimentaire largement mondialisé a été mise en lumière et le recours à l'aide alimentaire a exposé, la notion de souveraineté alimentaire est devenue centrale pour l'ensemble des parties prenantes des systèmes alimentaires, jusqu'au chef de l'État. Moindres dépendances aux marchés mondiaux (prix, arrivage, qualité sanitaire, etc.), plus d'autonomie alimentaire à l'échelle nationale, meilleure adéquation entre offre et demande sont autant d'enjeux à prendre en compte pour mieux faire face aux prochaines crises, qu'elles soient sanitaires, économiques ou climatiques.

Une mutation de l'élevage français incluant une diminution du cheptel et un bien meilleur accompagnement des éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques est une des clés pour atteindre cette souveraineté alimentaire. En effet, cette mutation de l'élevage vers le "moins et mieux" permet de diminuer notre dépendance aux importations de soja et d'engrais azotés de synthèse pour produire les grains nécessaires à l'alimentation des animaux sur le sol français, de tourner la production de viande française vers une demande domestique en évolution ou encore à améliorer notre balance commerciale en matière de légumineuses à destination de l'alimentation animale comme humaine.

Pour cela, un ensemble cohérent de politiques publiques doit être mis en place :

- Accompagner la mutation de l'élevage (réduction du cheptel issu des élevages les plus industriels tout en améliorant ou mettant en place les systèmes de soutien des éleveurs vers des pratiques plus durables),
- Accompagner une production de légumineuses durable et dans les territoires, à la fois pour l'alimentation des animaux et des humains,
- Accompagner les évolutions des habitudes alimentaires vers moins de produits animaux et de produits transformés, une réorientation des achats vers des produits animaux de meilleure qualité et vers plus de légumes secs et de céréales complètes,
- Mettre en place une démocratie alimentaire permettant une accessibilité de tous à une alimentation saine et durable,
- Améliorer plus globalement l'accompagnement des agriculteurs français en soutenant l'emploi, la diversification des revenus et le bien-être au travail, la transmissibilité des exploitations et l'amélioration de l'autonomie et de la résilience des fermes.

Cette mutation de l'élevage vers le "moins et mieux" que nous appelons de nos vœux ne se fera pas sans les éleveurs, mais avec eux. Nous devons tout faire pour qu'elle se traduise par une diminution du cheptel mais un maintien, voire une augmentation du nombre d'éleveurs. Nous avons tous à gagner d'une trajectoire de l'élevage vers le "moins et mieux", qui serait bénéfique pour le climat mais aussi pour l'emploi et le revenu des éleveurs, la santé des mangeurs et les finances publiques (dépollution des nitrates, santé publique, etc.).